

L'adolescent, cet inconnu

Qui n'a pas un jour au gré des rencontres et des débats entre collègues, entendu ces propos : et vous, avec les ados, qu'est-ce que vous faites ? Comment gérer l'incivilité ? Avez-vous des solutions ?... Ainsi sont les jeunes, qu'ils nous renvoient à nos interrogations. Leur agressivité, leur violence, leur différence nous font peur. Leurs comportements décalés (cris, ricanements...) déconcertent et irritent. Comment établir le contact ? Comment leur parler ? Que leur dire ?

Marie-Noëlle George

Médiathèque de Bron
marie-noelle.george@ville-bron.fr

Quelles activités, quels services proposer qui soient adaptés à leurs besoins et à leurs pratiques ? Quelle place leur donner pour qu'ils soient reconnus, sans pour autant entraîner des dysfonctionnements au sein des établissements ? Quel choix adopter pour que la cohabitation des publics soit possible ? Nos réponses, elles, s'apparentent souvent à un échange de « recettes » ou à un constat, et reflètent notre impuissance.

La loi du silence

Force est de constater la pauvreté de la littérature professionnelle relative à ce sujet. Peu d'ouvrages, à ma connaissance, ont été consacrés aux adolescents dans les bibliothèques. Des recherches rapides m'ont permis de retrouver un livre publié il y a maintenant cinq ans par la Bibliothèque publique d'information.

Les ouvrages généraux sur les bibliothèques pour la jeunesse évoquent très rapidement la place des adolescents dans leurs espaces, et la mentionnent encore moins dans leur politique d'actions. La plupart des enquêtes réalisées ciblent les lectures des adolescents, mais ne concernent ni les usages des ados, ni les pratiques des professionnels.

Le recueil de l'Ifla est certes un document très complet, qui prend en compte la spécificité de ce public,

mais il ne présente pas d'analyse des pratiques, et ne soulève aucun questionnement.

La difficulté à identifier les ados

L'un des premiers constats que l'on peut dresser réside sans doute dans la difficulté à identifier une catégorie d'emprunteurs précise à laquelle on pourrait rattacher les ados. Dans notre société en constante évolution, peut-on véritablement déterminer l'âge de l'entrée dans l'adolescence et celle de son achèvement ? L'Ifla ne donne pas d'âge précis auquel se référer pour parler d'adolescence. Tout au plus peut-on définir une tranche d'âge très large (12-18 ans ?), dans laquelle entreraient les jeunes. Comment, dans ce cas, définir une politique de lecture propre à ce public qui n'a pas vraiment d'âge et oscille entre la puberté et l'état adulte ?

Comment cerner une partie de ce public qui a passé l'âge d'être obligatoirement scolarisé ? Qu'y a-t-il de commun entre un jeune collégien de 13 ans résidant dans une banlieue bourgeoise, un jeune chômeur de 18 ans en foyer, un apprenti cuisinier habitant dans une cité, une jeune musulmane qui poursuit ses études par correspondance ?

Marie-Noëlle George a dirigé la médiathèque d'Albertville avant de devenir directrice de la médiathèque de Bron. Elle intervient dans les organismes de formation du CNFPT Rhône-Alpes.

Les limites de la sectorisation

La sectorisation des bibliothèques, en espaces bien délimités (adultes-jeunesse pour la plupart d'entre elles), ne permet pas une approche globale de ce public : choix d'ouvrages et animations différenciés selon les secteurs, agencement des espaces peu adaptés... Soit l'ado est affecté à un secteur précis, et, parvenu à un certain âge, change de secteur, soit il circule (avec quelquefois beaucoup de souplesse) entre les différents services. Le manque de transversalité des fonctionnements nuit alors à la cohérence d'ensemble de l'équipement ; et dans beaucoup de cas, la concertation entre les équipes sectorisées ne se fait pas (ou peu). Dans les années 1970-1980, certains équipements ont fait le choix d'un espace différencié et accessible à ce public, animé par un personnel plus « spécialisé », et surtout plus ouvert au dialogue avec les jeunes. Ce choix subsiste encore de nos jours, mais de manière plus réduite. Dans ce cas, le risque revient à marginaliser davantage encore les jeunes. Par ailleurs, l'expérience a démontré que ceux-ci aiment à délimiter eux-mêmes leur territoire, et en viennent souvent à investir un lieu tout autre que celui qui leur a été désigné au départ.

Une absence d'évaluation

Aucune enquête, à notre connaissance, n'a été faite à ce jour permettant de repérer les bibliothèques qui effectueraient des évaluations pertinentes concernant la fréquentation de leur établissement par des ados. La Direction du livre et de la lecture (DLL) nous a formés depuis des années

à la collecte des données chiffrées. Celles-ci concernent essentiellement les emprunteurs et les collections. Elles s'appuient sur la sectorisation, fixant le passage de l'état d'emprunteur enfant à celui d'emprunteur adulte à 14 ans. Aucune approche statistique concernant une catégorie d'emprunteurs ados n'apparaît dans le rapport annuel de la DLL. Or, de nombreuses bibliothèques, par manque de temps, limitent leur évaluation à ce rapport. Certains équipements sont dotés d'un logiciel informatique qui permet d'identifier cette catégorie d'emprunteurs. La lecture de ces données chiffrées devient alors très complexe, et rares sont les établissements qui en exploitent toutes les possibilités.

Si les données chiffrées concernant les emprunteurs et les collections sont malgré tout collectées, il n'en est pas de même des activités. Comment évaluer une politique d'animation en direction des ados, si tant est qu'il y en ait une, ou une politique d'accueil ? Tout au plus se contente-t-on bien souvent de noter le nombre de classes ou de groupes accueillis, le nombre de participants à un club de lecteurs ou à un atelier.

Une absence de réflexion globale

Force est de constater dans nos établissements une absence de réflexion globale. La question de la place des adolescents y est appréhendée de manière parcellaire, par un ou plusieurs secteurs, par une ou plusieurs personnes, sans qu'il y ait véritablement une réflexion collective face à des questionnements, sans que soient fixés des objectifs de travail précis par rapport à ce public. Posons-nous les bonnes questions : quelle réflexion menons-nous dans nos équipes ? Quelle politique d'actions avons-nous mise en place ? Avons-nous déjà formalisé l'existant ? Avons-nous mis à plat nos insuffisances ? Avons-nous évoqué à plu-

sieurs les difficultés ? Souhaitons-nous vraiment nous « y coller » ?

Les préoccupations actuelles des bibliothécaires sont évoquées sous deux angles : la difficulté à effectuer, parmi la production éditoriale globale, une sélection de titres susceptibles d'intéresser « ce » public, et la gestion de l'incivilité et de la violence. Comme si la bibliothèque était fréquentée par deux catégories d'adolescents différents : ceux qui lisent, les bons lecteurs, ceux pour lesquels il est nécessaire de proposer des choix. Et les autres, les non-lecteurs, ceux qui viennent à la bibliothèque pour « tout autre chose », sous-entendu pour déranger.

La politique des collections

Nos bibliothécaires, avec une grande conscience professionnelle et dans un souci de rigueur, multiplient les bibliographies générales et thématiques, et consacrent une part importante de leur temps à sélectionner, dans la production éditoriale, des ouvrages susceptibles de répondre aux centres d'intérêt des jeunes. N'avons-nous pas tendance, quelquefois, à effectuer ces choix en fonction de nos goûts et de nos convictions personnelles ? D'une manière générale, n'avons-nous pas tendance à penser pour les jeunes, et à décider pour eux de ce que nous pensons être « une bonne ou mauvaise » lecture ? À quel moment leurs demandes personnelles sont-elles intégrées ? Prenons-nous en compte leurs remarques, leurs suggestions ? En bref, les adolescents sont-ils associés à nos prises de décision ?

N'avons-nous pas tendance également à effectuer des choix en fonction de nos lecteurs ados, c'est-à-dire de ceux que nous connaissons déjà, omettant une catégorie importante : celle qui ne fréquente pas (ou pas encore) la bibliothèque, que ces jeunes soient lecteurs ou non ?

N'avons-nous pas tendance aussi à trop privilégier le livre, en omettant

la prégnance de certains supports (disques, vidéos...) peut-être plus adaptés aux pratiques de certains jeunes ? Les discothécaires et les vidéothécaires sont-ils associés au débat sur les choix de documents ? Intègrent-ils les centres d'intérêt des jeunes pour conduire leur politique d'acquisitions ?

La politique d'animation

De la même manière que nous proposons à nos publics ados des sélections d'ouvrages, nous leur proposons également des activités d'animation qui ont pour principal objectif de mettre en valeur ces ouvrages afin de les inciter à lire. Celles-ci, souvent, s'adressent en priorité à des jeunes lecteurs « acquis », curieux et friands de nouveautés, souvent encouragés par leurs parents. Du reste, ces animations sont peu nombreuses et peu diversifiées. Le traditionnel « club de lecteurs ados » est-il encore au goût du jour ? Fait-il encore beaucoup d'adeptes ? Ne revêt-il pas quelquefois un caractère quelque peu scolaire, avec un résultat concret qui s'apparente à un travail scolaire (ré-

sumés, fiches de lecture, bibliographies...) ? A-t-on réfléchi à une approche plus ludique de ce que l'on pourrait appeler « l'écriture de critique littéraire », je veux dire par là, l'écriture sur ses propres lectures ?

Les thématiques des animations sont également difficiles à cerner. Les littératures « parallèles » (polar, bande dessinée, science-fiction, fantastique...) restent souvent le genre dominant. Or, les pratiques de lecture de ces genres littéraires d'une part, la production éditoriale d'autre part, ont beaucoup changé ces dernières années. Vouloir travailler avec les jeunes sur ces littératures suppose une connaissance pointue de la production ; par ailleurs, cette démarche cible un nombre restreint d'adolescents, souvent très spécialisés dans un « sous-genre », et très marginaux.

Combien de bibliothécaires intègrent les préoccupations des jeunes dans leur programmation d'animations ? Quelle possibilité leur donnons-nous de participer à l'élaboration des projets ?

Là encore, de quelle manière les discothécaires et les vidéothécaires prennent-ils en compte ce public dans leur choix d'animations ?

La question du multimédia

La question du multimédia doit se situer au centre de nos préoccupations. Certes, les bibliothécaires ont défendu, à raison, l'introduction des nouvelles technologies dans leurs services, voyant par là un bouleversement dans l'accès au savoir et à la connaissance, l'arrivée d'une véritable démocratie culturelle. Mais l'usage d'Internet par les adolescents reste très décevant, et un véritable travail de réflexion sur l'appropriation de l'outil par les jeunes doit être entrepris, qui obligera les bibliothèques à proposer des expériences innovantes dans ce domaine. Actuellement, la plupart des formations proposées aux professionnels concernent l'aspect technique, ou documentaire du multimédia. La dimension récréative et ludique du multimédia est peu prise en compte, la réflexion pédagogique et sociologique est quasi absente.

Comment s'y prendre pour mobiliser des jeunes sur un web-trotter ? Quelles thématiques leur proposer ? Comment leur faire découvrir toutes les potentialités d'Internet ? Beaucoup de nos équipements ont choisi de supprimer les « chats », voire la messagerie électronique.

Si l'on peut comprendre cette option, en raison des difficultés de gestion et des problèmes techniques que ces pratiques occasionnent, l'on peut néanmoins s'interroger. N'y aurait-il pas un usage pédagogique, ou culturel de ces services ? Quel travail mener avec les ados sur ce terrain ? Les bibliothèques opèrent-elles des sélections de sites en direction des ados ? Dans ce cas, comment effectuent-elles leurs choix ? Les communiquent-elles à d'autres collègues, afin que ce travail serve à d'autres, permettant ainsi un gain de temps ?

La question du partenariat se pose là de manière cruciale. Avec quels partenaires, sur un quartier, sur une ville, sur un département, réfléchissons-nous à l'utilisation d'Internet par les ados ? Quelles actions conduisons-nous avec ces partenaires ?

Les relations avec les scolaires

Le terrain privilégié des bibliothécaires reste le collège. Un travail remarquable et de grande qualité est réalisé en direction des adolescents avec les enseignants. Les services proposés - accueils de classes, présentations d'ouvrages, rencontres avec des écrivains... - permettent d'introduire au sein de l'institution une représentation moins scolaire de la lecture. Ils permettent également à la bibliothèque d'acquiescer une image plus positive et plus dynamique, et de renouveler son lectorat. Il faut souligner le rôle formateur des bibliothécaires

auprès des enseignants, qui donne à ceux-ci une meilleure connaissance de la production éditoriale. Mais il faut reconnaître que le partenariat avec l'Éducation nationale est encore bien insuffisant et les relations entre bibliothécaires et enseignants sont encore trop peu nombreuses.

L'implication de nos structures dans les réseaux REP (Réseau d'éducation prioritaire), et dans d'autres dispositifs, CTL (Contrat temps libre, qui concerne les actions périscolaires ou extrascolaires des 12-18 ans) en particulier, est encore très insuffisante. Peu d'études sérieuses ont été

entreprises dans ce domaine et nos bibliothécaires « de terrain » sont peu formés à conduire des partenariats au sein de ces dispositifs.

On peut se poser également la question de l'articulation entre les divers dispositifs et les actions. Dans les grandes villes, la multiplicité des appels à projets en tout genre déconcerte les professionnels, qui ne savent plus comment prendre rang, comment intervenir dans l'élaboration des projets et affirmer leur spécificité. La circulation de l'information reste un problème de fond : combien de nos collègues sont informés, dans leur propre ville, des projets de classe « apac » dont la thématique s'inscrit

autour du livre ? Quelles articulations sont faites entre les actions autour du livre conduites par la bibliothèque et celles menées par les collèges ?

Pour en revenir à la violence

La médiathèque est un des rares équipements dans la ville dont l'accès est pratiquement gratuit, ouvert de droit à tout citoyen, quel que soit son âge, son niveau d'étude, sa catégorie socioprofessionnelle, son appartenance culturelle et sociale. En occupant le terrain, les jeunes nous

renvoient une réalité de la cité. Celle de ces quartiers, de ces barres d'immeubles où des individus côtoient la violence conjugale et familiale, l'échec, la misère, l'exclusion, et pour certains, le racisme. La réalité de ces quartiers où les jeunes n'ont souvent d'autre avenir que l'ennui et le chômage. Si les jeunes sont violents, c'est d'abord parce que l'environnement dans lequel ils évoluent et grandissent est violent. Leur violence est le témoignage de leur impuissance et de leur souffrance. Il faut également souligner les difficultés d'ordre affectif qu'ils rencontrent (père absent ou malade, famille monoparentale...). Ils n'observent pas les règles élémentaires de la vie de la communauté, ne connaissent pas les lois ou les enfreignent. Leur manque de repère les amène à transgresser l'interdit, à provoquer et agresser. Leur agressivité signe aussi une demande de reconnaissance : les jeunes sont là, vivent, existent et s'expriment, défiant le monde des adultes pour imposer leur propre loi.

Les réactions du public adulte oscillent entre l'incompréhension, le rejet ou la démission. Face à cette situation, deux perspectives s'offrent aux bibliothécaires : exclure les jeunes indésirables ou persévérer dans l'offre. L'exclusion, si elle est prononcée, est très difficile à gérer sur du long terme : comment venir à bout de tous ces jeunes à qui l'on interdit l'entrée de la bibliothèque, pour une durée plus ou moins longue ? De plus, elle signe un échec, que le personnel accepte difficilement. Persévérer dans l'offre revient à masquer un sentiment de culpabilité par un excès d'actions. La bibliothèque se met alors à multiplier les projets, au risque de se voir assimilée à un centre de loisirs. Les actions proposées sont alors perçues comme des activités destinées à « occuper » les jeunes, à les calmer. L'objectif - si tant est qu'il ait été défini - est alors perdu de vue.

L'incivilité, la violence des jeunes, proviennent souvent d'une insuffisance de moyens mis en œuvre par la

collectivité : nombre de médiateurs ou d'animateurs sur la ville trop réduit, absence de CLS (Contrat local de sécurité) ou de CCPD (Conseil communal de prévention de la délinquance)... Lorsque ces structures existent, elles sont souvent interpellées pour des faits graves, et les problèmes de discipline rencontrés dans les bibliothèques ne font pas partie de leurs priorités. Là encore, la médiathèque doit s'inscrire dans ces dispositifs, et chercher, avec ses partenaires, des solutions aux problèmes rencontrés. Les partenaires sociaux et éducatifs sont sans doute les meilleurs interlocuteurs. Ils connaissent les jeunes, et peuvent servir de médiateurs, à l'extérieur de nos établissements.

Faire de l'adolescent difficile un citoyen concerné

La meilleure arme contre l'incivilité, et la violence, reste encore l'accès à la création. Leur permettre de révéler leurs capacités créatrices, de découvrir leur monde imaginaire, et proposer une valorisation de cette expression sont, sans aucun doute, le meilleur moyen de canaliser la violence des jeunes, et de la traduire au travers d'une démarche positive et constructive. Les ateliers de « pratiques artistiques » quels qu'ils soient (écriture, conte, théâtre, calligraphie, bandes dessinées...), dans la mesure où ils inscrivent les jeunes au cœur des actions, sont les lieux d'une véritable démarche d'intégration de ces jeunes à la vie de la collectivité. En faisant appel à des intervenants extérieurs compétents et qualifiés, ces ateliers remettent en cause la place et le rôle des professionnels dans les projets.

Ceux-ci deviennent alors des « concepteurs » et des « accompagnateurs » de projets. Évolution quelquefois douloureuse pour certains de nos collègues, qui se sentent alors déposés de leurs animations. Cependant, pour être positive et construc-

Bron, trois projets/trois publics

Bron est une ville de 38000 habitants, située dans la banlieue lyonnaise, qui se caractérise par la diversité de sa population. La médiathèque, construite en 1974, riche d'une collection de 140000 documents, accueille 7000 inscrits et prête 250000 documents. La politique d'animation est particulièrement dynamique, avec un programme d'animations régulières proposées tout au long de l'année. La ville a signé avec l'État un contrat-ville qui l'engage sur un certain nombre d'actions dans deux quartiers DSU (Développement social urbain), dans lesquelles la médiathèque est très impliquée. Par ailleurs, l'association « Lire à Bron » organise chaque année la Fête du livre, événement qui accueille plus de 25000 visiteurs.

L'équipe de la médiathèque travaille actuellement sur un projet de stage intra « techniques d'accueil » plus particulièrement axé sur la politique d'accueil en direction des adolescents. Ce stage sera suivi par l'ensemble du personnel.

Un alibi en béton

La médiathèque a conduit un partenariat avec une classe de CAP maçonnerie du lycée d'enseignement professionnel (LEP) « bâtiment » de Bron. Durant dix semaines, onze jeunes de 17-18 ans ont participé à un atelier d'écriture, avec l'écrivain Franck Pavloff, dans le cadre de leur cours de français. Ils ont ainsi réalisé un scénario de nouvelle policière, illustré par leurs soins en classe d'arts plastiques, qui a fait l'objet d'une publication. Lors d'une exposition sur le roman policier à la médiathèque, les jeunes ont participé à une rencontre avec Franck Pavloff et des élèves de terminale, autour de son dernier livre, puis ont lu publiquement leur texte. Celui-ci a été primé lors d'un concours de nouvelles, et a été sélectionné par France 2 pour une adaptation en téléfilm. Ainsi, un groupe d'adolescents, en difficulté dans l'apprentissage du français, a-t-il pu dépasser ses problèmes, s'exprimer à travers l'écriture de fiction et vivre une véritable aventure avec un écrivain. Ce projet a été financé par le REP Bron-Parilly et la médiathèque, et a pu être mené à bien grâce à un partenariat très constructif avec le LEP.

Le chant du monde

Un atelier alliant écriture poétique, calligraphie et mise en voix a été proposé par la médiathèque à une quinzaine de jeunes, de 12 à 15 ans, en partenariat avec un centre social. Durant trois mois, ces jeunes ont travaillé avec un poète, un calligraphe et une comédienne. Un ouvrage, rassemblant leurs textes poétiques et leurs calligraphies a été publié, et les jeunes ont lu leurs poésies lors d'une soirée publique qui a rassemblé plus de cent personnes. Cette expérience a permis à des jeunes d'un quartier « difficile » de s'inscrire dans une démarche créative, et, de ce fait, durant quelques semaines, de mieux s'intégrer à la structure. Ce projet a été conduit dans le cadre des actions « politique de la ville ».

Il est actuellement reconduit sous la forme d'un atelier théâtre. Si cette action n'a pas abouti à l'absence de toute forme d'incivilité de leur part, elle a contribué cependant à construire un partenariat actif avec une équipe d'animateurs de quartier.

La bande dessinée

Un groupe de huit lecteurs d'une annexe de quartier (Les Genêts) se retrouve une fois par mois, pour découvrir la bande dessinée en compagnie d'un « bédéiste » et coloriste lyonnais, Pierre Schelle. D'autres interventions sont prévues dans le courant de l'année, avec David Montoro, auteur de bandes dessinées, et Pierre Squarzoni, spécialiste de la BD « militante ». L'objectif de cet atelier est de mieux appréhender ce genre littéraire, les techniques, les auteurs, et de trouver des repères dans une production éditoriale très large. Une réunion de préparation du projet a permis d'associer les parents à la démarche. Les rencontres se déroulent dans une ambiance conviviale et les jeunes se montrent très intéressés. Deux d'entre eux participeront prochainement au jury de la bande dessinée à Décines. Une démarche pédagogique et ludique, qui s'adresse à des lecteurs passionnés de bandes dessinées. Le projet est conduit dans le cadre du dispositif Contrat temps libre.

Ces trois expériences, très différentes quant au public ciblé et au contenu, ont pour point commun la volonté d'inscrire l'adolescent au cœur d'une action autour du livre, ou de l'écrit, qui l'implique en tant que créateur ou en tant que lecteur.

tive, cette politique doit s'inscrire dans la durée, et implique un travail en partenariat avec d'autres structures.

Ainsi, la première mission de la bibliothèque ne serait-elle pas la médiation ? Repenser la relation avec les jeunes, prendre du temps pour mieux les connaître et les comprendre, établir le dialogue, leur proposer un lieu et un moyen d'expression, sont bien là des missions de médiation qu'il nous faut intégrer. La bibliothèque devient ainsi un lieu de médiation, où se crée du lien entre les diverses catégories d'habitants. Les professionnels sont démunis devant l'ampleur de la tâche et en nombre bien insuffisant.

Réviser nos objectifs

En tant que bibliothécaires, nous devons nous interroger sur nos pratiques professionnelles. Ne répondons-nous pas actuellement à une logique d'offre, qui ne laisse pas suffisamment de place au citoyen et ne le met pas au cœur des actions ?

Sans doute, devons nous poser la question suivante : notre mission est-elle seulement de « faire lire » à tout prix ? Notre mission n'est-elle pas d'abord de permettre à tout citoyen, et en particulier les plus marginalisés et les plus éloignés de toute démarche culturelle, de s'inscrire dans la vie de la collectivité, et plus particulièrement la vie culturelle de la collectivité ?

Il est étonnant de constater, depuis quelques années, combien nous sommes emmêlés dans nos contradictions. Combien, d'une part, nous

sommes attachés à l'introduction des nouvelles technologies et des nouveaux supports dans nos équipements, et comment, d'autre part, nous continuons à parler de « politique de la lecture », de « développement de la lecture ». Comme si nos bibliothèques ne contenaient que des livres sur leurs rayons.

La notion d'adolescent nous renvoie à la notion de public. Il n'y a pas un public, mais des publics. De la même manière, il n'y a pas un public ado, mais des publics ados. Ceux-ci doivent être approchés dans leur diversité et leurs particularités. Nos collections et nos animations doivent prendre en compte cette pluralité et cette diversité. Nos actions doivent

ensuite être intégrées dans une démarche globale, qui implique : travail en équipe, transversalité, démocratisation, partenariat.

Une véritable prise en compte des publics adolescents dans nos bibliothèques ne pourra se faire sans une remise en cause de la formation des personnels, qui insisterait sur de nouvelles compétences, en particulier des capacités à développer la relation avec les jeunes, à élaborer des projets et à les conduire en partenariat. Ces nouvelles compétences nous obligent également à mieux connaître notre « territoire » d'intervention et les réseaux qui le constituent.

Elle ne pourra également se faire sans l'embauche de personnels davantage formés et aptes à affronter les difficultés.

Le développement d'une véritable politique de la lecture en direction des publics adolescents nécessite des moyens humains et financiers. Elle implique une réflexion globale des équipes au niveau des établissements, mais également des professionnels au niveau d'un département ou d'une région. Elle suppose un réel engagement des pouvoirs publics. Il reste encore fort à faire pour convaincre nos élus d'impulser une dynamique culturelle dans leur ville, qui donnerait à la jeunesse une place à part entière, loin des discours sécuritaires ou moralisateurs.

Il n'y a pas de solution idéale, car il n'y a pas de société idéale, et ce qui se passe dans nos établissements n'est que le micro-reflet de ce qui se passe dans notre société.

Février 2003